REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2489

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions en 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Desseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Palleja, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

Séance publique du 17 octobre 2011

Délibération n° 2011-2489

commission principale :	développement économique
objet :	**Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions en 2011**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'association Institut Bioforce développement a été créée par le docteur Charles Mérieux, en 1983, à la suite de la vaccination de masse qu'il avait su réaliser au Brésil pour juguler une épidémie de méningite. Acteur phare de la solidarité internationale dans l'agglomération lyonnaise, Bioforce organise des formations aux métiers spécifiques de l'humanitaire et du développement.

Historique des activités de l'association

Bioforce a mis en place une formation originale de logisticiens professionnels, capables d'intervenir pour des opérations à caractère sanitaire ou humanitaire. Pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces objectifs, Bioforce emploie 40 agents permanents et peut mettre à disposition environ 60 intervenants pour diverses structures.

Depuis plus de 25 ans, Bioforce s'adapte aux besoins de professionnalisation de l'humanitaire, en vue d'œuvrer avec l'efficacité souhaitable, dans des situations de crises de plus en plus nombreuses et complexes.

Dans le cadre de son activité de formation, Bioforce a créé plusieurs cursus : quatre formations longues (logisticien, administrateur, gestionnaire de projet, technicien de l'eau et de l'assainissement), un master européen "Programme de management d'actions humanitaires" en partenariat avec l'université de Liverpool, et trois formations sur la sécurité en zone sensible pour des professionnels en activité.

L'association assure, également, des interventions pédagogiques au profit de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), du centre européen de santé humanitaire, du service d'aide médicale d'urgence (SAMU), de l'Agence France presse, d'universités et ses compétences techniques lui permettent de mener des missions d'expertise et d'ingénierie pédagogique pour l'organisation mondiale de la santé (OMS), Véolia environnement, Toyota, la Fondation Abbé Pierre, Sanofi Pasteur, etc.

Depuis plusieurs années, Bioforce a ainsi maintenu son ancrage sur la Commune de Vénissieux où la majorité des stagiaires résident. Chacun de ces stagiaires doit d'ailleurs, durant son cursus, conduire un projet de solidarité locale qui permet de renforcer les liens et la coopération avec les associations locales et d'ouvrir Bioforce à la population de l'agglomération lyonnaise.

Bilan des actions 2010

En 2010, Bioforce a proposé des formations visant à renforcer les capacités des acteurs de la solidarité internationale. Suite au tremblement de terre en Haïti, Bioforce s'est rapidement mobilisé pour mettre en œuvre un programme de renforcement des compétences du personnel national des ONG. Par ailleurs, Bioforce a renforcé ses actions d'accompagnement de l'engagement solidaire et de conduites d'actions de développement local en milieu urbain sensible. Enfin, Bioforce a poursuivi son action en matière d'amélioration des systèmes et programmes de santé dans le cadre de groupes de travail nationaux et internationaux en particulier au Bénin et au Burkina Faso.

Programme d'actions 2011

En 2011, les priorités de Bioforce concernent le développement de son activité internationale, notamment dans le cadre du renforcement des systèmes de santé en Afrique à partir du centre de Bioforce implanté au Burkina Faso. Ce centre d'expertise en logistique de santé a pour objectif de pérenniser l'accompagnement des professionnels de santé des pays africains de la zone sub-saharienne. Ce projet ambitieux, reconnu par les hautes instances chargées de la santé, contribue à pallier les insuffisances graves actuelles qui nuisent à l'efficacité des programmes de santé publique sur ce continent et, par voie de conséquence, au développement économique. Un programme destiné aux "logisticiens de santé" permet aux médecins africains restés exercer sur place d'être secondés dans de multiples tâches matérielles et de jouer pleinement leur rôle.

L'activité et la philosophie d'action de Bioforce s'inscrivent pleinement dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et dans les objectifs de soutien à la solidarité internationale poursuivis par la Communauté urbaine de Lyon dans l'agglomération, à l'échelle nationale et avec ses partenaires du sud.

Budget prévisionnel 2011

Il est proposé au Conseil de soutenir l'association Bioforce en lui attribuant une subvention à hauteur de 25 000 € pour l'année 2011, montant identique à celui attribué en 2010 :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
Achats	**765 277**	**Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	1 705 442
- achats d'études et des prestations de service	698 637	- prestations de service	1 505 247
- fournitures administratives	66 640	- produits des activités annexes	200 195
Services extérieurs	**662 767**	**Subventions d'exploitation**	2 658 250
- sous-traitance générale, budgets délégués	32 859	- direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP)	500 000
- locations	230 719	- agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) - Volontariat associatif	1 000
- entretien et réparation	46 673	- Région Rhône-Alpes	892 538
- assurances	19 454	- autres régions	13 522
- documentation	13 063	- Département(s)	110 367
Autres services extérieurs	**593 124**	- Communauté urbaine de Lyon	25 000
- publicité et publications	51 624	- Communes diverses	73 800
- déplacements, missions	479 196	- fonds européens	-
- frais postaux et de télécommunications	43 841	- agence de services et de paiement (ASP) (emplois aidés)	16 966
- services bancaires, dons, cotisations, entrées	18 464	- autres subvention publiques	858 707
Impôts et taxes	**22 090**	- fondations	120 000
- autres impôts et taxes	22 090	- entreprises	12 000
Charges du personnel	**2 363 992**	- subventions privées autres	34 350
- rémunération des personnels	1 482 356	**Autres produits de gestion courante**	**1 750**
- charges sociales	850 146	**Cotisations, dons, mécénat**	**64 000**
- autres charges personnel/volontaires associatifs	31 490	**Produits financiers**	**2 000**

Autres charges de gestion courante	**58 100**	**Produits exceptionnels**	**100 000**
Charges financières	**2 000**		
Dotation aux amortissements, (provisions pour renouvellement)	**64 092**		
Total	**4 531 441**	**Total**	**4 531 441**

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Institut Bioforce développement pour l'exercice 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Institut Bioforce développement définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 048 - opération n° 1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.